



AVANT CENTRE

Football en Ile de France
Bulletin de liaison - gestion Val de Marne
115, avenue Maurice Thorez – 94200 IVRY



Tél. : 01.49.87.08.50 - Fax : 01.49.87.08.51 - @mail : fsqt94@wanadoo.fr
footfsgtidf.org

N° 30
6 juin 2017

LES COUPES ... LES FINALES... Rectificatif

COUPE DE FRANCE FSGT AUGUSTE DELAUNE

Résultats des ½ Finales

94	USI FOOTBALL CENTRE VILLE	SPORT PASTEUR	92	1 - 0
13	CELTIC IRISH CLUB	MARGERAY	13	3 - 1

Rapport des délégués fédéraux Pascal RIGAUX & Philippe MASTROJANNI

Samedi 27 mai 2017 : USI FOOTBALL CENTRE VILLE (94) / SPORT PASTEUR (92)

Arrivée des équipes à 15h00 ainsi que les 2 arbitres de la rencontre. L'USI FOOTBALL CENTRE VILLE se présente avec 14 joueurs et SPORT PASTEUR avec 15 joueurs.

Après vérification des licences, pièces d'identité et appel des joueurs, le match débute à 16h15 sous une chaleur estivale.

Pas d'observation du jeu des 2 équipes, jeu viril avec une légère domination de l'USIFOOTBALL CENTRE VILLE. Quelques fautes sifflées par le corps arbitral avec beaucoup de réclamations et de demandes de cartons par le banc de touche de SPORT PASTEUR.

Après 30mn de jeu, ouverture du score par le n° 11 d'USI FOOTBALL CENTRE VILLE, KEITA Aboubacar. L'équipe adverse semble désorientée et ne trouve pas son jeu jusqu'à la fin de la première période.

En 2^{ème} période SPORT PASTEUR se reprend, retrouve son jeu et malgré 2 poteaux et 1 transversale, il n'arrive pas à marquer et la fin du match se terminera sur le score de 1 à 0.

Il faut remarquer la tenue exemplaire du capitaine de SPORT PASTEUR Mr KARNI Fouad, qui a calmé ses joueurs tout au long de la rencontre.

Tenue exemplaire aussi de l'équipe d'USI FOOTBALL CENTRE VILLE et du banc de touche.

Il est regrettable qu'après le coup de sifflet final, le gardien de but et le n° 5 de SPORT PASTEUR aient eu des propos désagréables.



FINALE : CELTIC IRISH CLUB / USI FOOTBALL CENTRE VILLE

24 JUIN - 15h00 - MONTFERRIER-SUR-LEZ (près de Montpellier)

COUPE REGIONALE VENDREDI SOIR BERTRAND

Résultats des ½ Finales

ANTONY FC	CANTOU FC	1 - 4
AS SANTUARIO-TULUA	AS ENTRAIDE	1 - 1 (1-4)

FINALE : CANTOU FC / AS ENTRAIDE

16 JUIN – 20h30 – Stade Suzanne Lenglen – 75015 PARIS

COUPE REGIONALE LUNDI SOIR BASLEY

Résultats des ½ Finales

ASPPT AC VICTOR HUGO B	STV TEAM 93 A	2 - 1
CLUB DEFENSE BALLARD A	FC ODB	2 - 3

FINALE : ASPPT AC VICTOR HUGO B / FC ODB

12 JUIN – 20h30 – Stade Léo Lagrange – PORTE DE CHARENTON

COUPE REGIONALE SAMEDI MATIN JEAN MAURIZE

Résultats des ½ Finales

USMT CRETEIL ST MAUR	USMT RER B	5 - 2
UA SOCIETE GENERALE A	RC PANTIN	3 - 0

FINALE : USMT CRETEIL ST MAUR / UA SOCIETE GENERALE A

17 JUIN – 9h00 – Stade Couderc – VITRY

COUPE REGIONALE SAMEDI APRES-MIDI JEAN PIERRE TIMBAUD

Résultats des ½ Finales

ASCO RUEIL A	SAMARITAINE FC	7 - 1
AS REGGINA CALCIO	MELTING PASSES	0 - 0 (3-4)

FINALE : ASCO RUEIL / MELTING PASSES

17 JUIN – 15h30 – Stade Couderc – VITRY

COUPE REGIONALE DIMANCHE MATIN PAUL DERRIEN

Résultats des ½ Finales

US BRUNE SNDTP	AES FIGUIG	1 - 6
FC 5 QUINAS	MAJESTICS UNITED	7 - 3

FINALE : FC 5 QUINAS / AES FIGUIG

17 JUIN – 13h30 – Stade Couderc – VITRY

COUPE DEPARTEMENTALE 94 PIERRE LECLERCQ

Résultats des ½ Finales

CHAMPIGNY FC 94	USI FOOTBALL MELTING POTES	6 - 4
JOIE DE JOUER	ATSCAF VAL DE MARNE	4 - 0

FINALE : CHAMPIGNY FC 94 / JOIE DE JOUER

17 JUIN – 11h00 – Stade Couderc – VITRY



INDEMNITES D'ARBITRAGE DUES AU 6 JUIN

**Attention ! les équipes en dettes d'indemnités d'arbitrage ne pourront s'engager la saison prochaine qu'après règlement celles-ci.
Merci de vous mettre à jour rapidement !**

Jour	Comp	Equipe redevable	Gestion	Date match	Arbitre	Indemnité due	Date limite règlement	Date règlement	Nb UA
VS	Champ	AJ LA NOUE	93	12/05/2017	BATHILY	50,00 €	06/06/2017		5
VS	Champ	ES PARISIENNE	93	10/03/2017	COSTIER	50,00 €	03/04/2017		50
SA	Champ	AS AULNAY	93	15/10/2016	KADIOUI	50,00 €	08/11/2016		155
SA	Champ	AS AULNAY	75	26/11/2016	RODRIGUES R	50,00 €	10/01/2017		110
SA	Coupe	AS VAL IMMO	75	08/04/2017	FOURNIER	25,00 €	20/06/2017		0
SA	Coupe	UMASSAC	93	18/03/2017	KADIOUI	25,00 €	11/04/2017		0
DM	Coupe	AS TURQUIE DES MUREAUX ASOM	75	14/05/2017	LAOINE	50,00 €	30/05/2017		0
DM	Coupe	AS TURQUIE DES MUREAUX ASOM	75	14/05/2017	LASSOUED	50,00 €	30/05/2017		
DM	Champ	FC CHOISY LE ROI DM	75	02/10/2016	DOS SANTOS M	50,00 €	25/10/2016		165
LS	Champ	BONDYNAMIQUES	75	10/10/2016	BASTIN	25,00 €	25/10/2016		165
LS	Coupe	CE CEIDF	75	10/02/2017	NACIMENTO	50,00 €	07/03/2017		0
LS	Champ	LFC VIGNEUX	92	29/05/2017	CHIAHOU	50,00 €	13/06/2017		0
LS	Coupe	US VIGNEUX B	75	13/02/2017	BOUZID	50,00 €	07/03/2017		0
LS	Coupe	US VIGNEUX B	75	13/02/2017	CHERIFI	50,00 €	07/03/2017		

FORFAITS - ARTICLE 20 ... 3 FORFAITS NON DECLARES = FORFAIT GENERAL

Groupes	Date	CLUB	Adversaire	Observation
SM – C	03/12/2016	US IVRY THOREZ	AS GO WEST	1er forfait déclaré
SM – C	04/02/2017	ATSCAF VAL DE MARNE	PTT BONNE NOUVELLE	1er forfait déclaré
SM – C	20/05/2017	AS GO WEST	US IVRY THOREZ	2ème forfait déclaré
SM – C	20/05/2017	AS CHEMINOTS CONFLANS	ATSCAF VAL DE MARNE	1er forfait déclaré
DM – C	04/06/2017	STAR'S FOOTBALL	AP MONTALEGRE	1er forfait déclaré
DM – D	02/10/2016	AS CAMBODGIENNE B	FC CHOISY LE ROI DM	1er forfait déclaré
DM – D	16/10/2016	FC CHOISY LE ROI DM	ETOILE BLEUE VITRY	2ème forfait déclaré
DM – D	30/10/2016	ACP CHOISY	FC CHOISY LE ROI DM	3ème forfait (1er NON déclaré)
DM – D	21/11/2016	AS TURQUIE DES MUREAUX ASOM	FC CHOISY LE ROI DM	4ème forfait (dont 1 NON déclaré)
DM – D	26/03/2017	FC CHOISY LE ROI DM	TURQUIE DES MUREAUX	1er forfait NON déclaré
DM – D	23/04/2017	AS TURQUIE DES MUREAUX ASOM	LES GARS DU XV	1er forfait déclaré
DM – D	21/05/2017	AS TURQUIE DES MUREAUX	AS CAMBODGIENNE B	1er forfait déclaré
DM – D	11/06/2017	ETOILE BLEUE	TURQUIE DES MUREAUX	2ème forfait (dont 1 NON déclaré)
LS – C	07/11/2016	APSAP BEAUJON	BONDYNAMIQUE	1er forfait déclaré
LS – C	28/11/2016	CHEMINOTS DU LANDY	ASPTT VICTOR HUGO B	1er forfait déclaré
LS – C	05/12/2016	WINAMAX	BONDYNAMIQUES	2ème forfait (1er NON déclare)
LS – C	12/12/2016	BONDYNAMIQUES	CLUB PARISIEN	3ème forfait (2ème NON déclare)
LS – C	23/01/2017	WINAMAX	LFC VIGNEUX	1er forfait déclaré
LS – C	30/01/2017	ASPTT VICTOR HUGO	AS PATIPERROS	1er forfait déclaré
LS – C	30/01/2017	CHEMINOTS DU LANDY	BONDYNAMIQUES	4ème forfait (3ème forfait NON déclaré)
LS – C	27/02/2017	LFC VIGNEUX	CHEMINOTS DU LANDY	2ème forfait déclaré
LS – C	27/03/2017	RICOH SPORTS	ZENITH ATHLETIC FOOT	1er forfait déclaré
LS – C	27/03/2017	APSAP BEAUJON	LFC VIGNEUX	1er forfait déclaré
LS – C	15/05/2017	AS PATIPEROS	CHEMINOTS DU LANDY	2ème forfait déclaré
LS – C	22/05/2017	ASPTT AC VICTOR HUGO B	APSAP BEAUJON	2ème forfait déclaré
LS – C	29/05/2017	FC PISTONS	LFC VIGNEUX	2ème forfait déclaré

FORFAIT GENERAL DECLARE PAR LES CLUBS OU LA COMMISSION

Groupes	Date	CLUB
LS – C	11/10/2016	ASCRIF B
LS – C	18/10/2016	STV TEAM 93 B
LS – C	30/01/2017	BONDYNAMIQUES

MATCHES REPORTES SUITE DECISION COMMISSION, REPORTS OU INTEMPERIES

Groupe	Dates	Rencontres	Motifs du report	A jouer
LS – C	24/04/2017	AS MONAC VINCENNES FC PISTONS	Reporté par FC PISTONS	12/06/2017

EQUIPES AYANT USE DE LEUR DROIT DE REPORT

Groupe	Dates	Equipes
SM – C	08/10/2016	CS PTT BONNE NOUVELLE
SM – C	11/03/2017	USMT FLANDRES
SM – C	04/02/2017	AS BARRACUDA (match du 19 novembre, reporté par la Cion le 04.02.17)
SM – C	25/02/2017	PARIS PANTIN FC A
DM – C	31/10/2016	JSC
DM – C	11/06/2017	USMT RIVES NORD
DM – C	22/01/2017	CANONNIERS MENILMONTANT
DM – D	13/11/2016	LES GARS DU XV
DM – D	02/10/2016	ACAF FRANCE FOOTBALL
DM – D	05/02/2017	ETOILE BLEUE
DM – D	22/01/2017	AS CAMBODGIENNE B
DM – D	21/05/2017	AJMJTO
LS – C	17/10/2016	CHEMINOTS DU LANDY
LS – C	05/12/2016	AS CANAL PLUS
LS – C	13/03/2017	LFC VIGNEUX (match du 13 décembre)
LS – C	24/04/2017	FC PISTONS

BUREAU D'APPEL REGIONAL

Réunions du 11/05/2017 et du 22/05/2017

Présents : Alain Fouché, Jean-Claude Millet, Jean-Pierre Planque, René Rizzo

DOSSIER N° 7 - Cadrage Ile de France Coupe Delaune dimanche matin - match du 18/12/16

FC SCUDETTOS / CHAMPIGNY FC 94

1ère instance :

Commission Interdépartementale de Discipline – PV dans bulletin C94 n°15 du 07/02/17.

Décision prise :

Match perdu par pénalité à FC Scudettos et suspensions pour 3 personnes du club.

Appel : recevable du club FC SCUDETTOS, par mail daté du 20/02/17.

Documents pris en compte par le Bureau d'Appel :

- Feuille de match de la rencontre
- Rapport du délégué officiel du 18/12/17
- Rapport du capitaine de Champigny du 19/12/2016
- Procès-Verbal de la plainte déposée par le capitaine de Champigny à la police le 19/12/2016
- Avis d'arrêt de travail de M. LE LAY du 19/12/17
- Rapports des arbitres officiels du 20/12/17
- Courrier envoyé par le comité FSGT 94 au président du club Scudettos le 21/12/17
- Procès-Verbal de la déposition du capitaine de Champigny à la police le 22/12/2016
- Rapport du capitaine de Scudettos du 09/01/17
- Rapport du délégué de Champigny du 11/01/17
- Procès-Verbal de la réunion du 30/01/17 de la commission interdépartementale de discipline de première instance
- Mail d'appel du capitaine de Scudettos du 20/02/17
- Argumentaire du capitaine de Scudettos du 20/02/17

Procédure :

Compte tenu de la nature du dossier, les auditions ont été programmées sur deux réunions distinctes.

Auditions du 11/05/17:

Pour FC Scudettos : M. David PERES (capitaine), présent
M. Dominique MARTY (dirigeant et délégué), présent
M. Fayssal ADMI (licencié présent au match), absent non excusé

Auditions du 22/05/17:

Pour FC Champigny 94 M. Vincent LELAY (capitaine), présent
M. Guillaume CHEVALIER (joueur), présent
M. Gregory DA SILVA GAMEIRO (dirigeant), présent
Arbitres officiels : M. Laurent DURAND, (auditionné par téléphone)
M. Koudjo MABLE, (excusé)
Délégué officiel : M. André LUNEAU, (auditionné par téléphone)

Par ailleurs, M. Daniel AFCHAIN, secrétaire de séance de la commission de première instance, a été entendu dans le cadre d'une partie de suspension infligée après le comportement d'une personne au cours de cette audience.

Eléments des auditions :

Le Bureau d'Appel, après l'ensemble des auditions, et compte tenu de tous les éléments figurant au dossier, considère que les faits suivants sont avérés :

- A la 88^{ème} minute le capitaine de Champigny, M. Vincent LELAY, a été exclu temporairement de la rencontre en même temps que deux joueurs de Scudettos, pour énervement. En regagnant le bord de touche il a été apostrophé verbalement par un licencié du club de Scudettos formellement identifié, M. Fayssal ADMI, présent près du banc de touche de son club bien qu'il soit sous le coup d'une suspension. M. LELAY a alors répliqué verbalement par des propos désobligeants envers cette personne. Deux minutes plus tard au moment du coup de sifflet final, M. ADMI s'est alors rapproché de M. LELAY et l'a frappé de deux coups au visage. Cet incident n'a pas eu de suite immédiate. Un des deux arbitres officiels, témoin de l'agression, a demandé au délégué et au capitaine de Scudettos l'identité du frappeur. Ces derniers ont prétendu ne pas le connaître.
- Dans le vestiaire des arbitres, après le match, le capitaine de Scudettos M. David PERES s'est montré particulièrement énervé. Il souhaitait récupérer la feuille de match très rapidement en expliquant qu'il devait se rendre aux urgences, sa fille étant hospitalisée. Le capitaine de Champigny a souhaité porter une réclamation concernant les coups reçus et les arbitres ont dû demander au capitaine de Scudettos de sortir de leur vestiaire pour pouvoir transcrire calmement la réclamation de Champigny. Là encore une polémique a surgi entre les deux capitaines pour des propos que M. PERES a jugé désobligeants envers sa fille.
- Après les formalités et une fois la feuille de match signée, un responsable des installations est venu faire part de son mécontentement à M. Laurent DURAND, un des arbitres officiels, alors que ce dernier était seul dans son vestiaire, pour la raison que certains joueurs de Champigny auraient fumé dans leur vestiaire, ce qui est interdit. Il souhaitait que l'arbitre transcrive quelque chose à ce sujet sur la feuille de match mais cela n'était plus possible et, de toute façon, hors contexte d'une feuille de match officiel.
- Près d'une heure après la fin du match, alors qu'ils regagnaient leur véhicule garé dans une rue à proximité du stade, M. LELAY et M. Guillaume CHEVALIER voient se diriger vers eux un groupe de trois personnes parmi lesquelles M. PERES, qui habite à cet endroit, accompagné par M. ADMI, l'agresseur du bord de touche. La troisième personne est inconnue de Champigny. De nouveaux échanges tendus ont lieu et se traduisent par une altercation physique. A l'issue de celle-ci M. LELAY se retrouve à terre et en sang avec une profonde entaille au visage pour laquelle la pose de 14 points de suture sera nécessaire avec une prise en charge par les pompiers de Pierrefitte. Une prescription médicale avec une Interruption Temporaire de Travail du 19 au 30 décembre 2016 a été établie.
- Bien évidemment les deux parties se rejettent les responsabilités quant à l'origine de l'altercation et les coups portés par les uns ou les autres.

Décisions :

- Concernant le résultat sportif et ses conséquences, la Commission de validation pour la participation à la Coupe Delaune a pris position en ne retenant aucune des deux équipes pour la phase nationale. Cette décision s'impose donc au Bureau d'Appel et n'amène aucun commentaire de sa part.
- Concernant la suspension de M. PERES (9 mois fermes), il lui est reproché de ne pas avoir respecté la charte du fair-play de la coupe Nationale. Le Bureau d'Appel constate que M. PERES a parfois un comportement déplacé (comportement énervé empêchant les arbitres de faire leur travail correctement le jour du match, relances téléphoniques interminables les jours suivant la rencontre auprès de plusieurs personnes dont le dirigeant de Champigny, présence indésirable en bord de touche de certaines rencontres jouées par Champigny après l'affaire alors qu'il n'avait rien à y faire en théorie et qui ont été ressenties comme des provocations, etc.). Par ailleurs, il porte une grave responsabilité sur le fait de ne pas s'être interposé et ne pas avoir empêché une altercation qui était prévisible après les faits survenus en fin de match. Il a par ailleurs confirmé en appel que M. ADMI était un membre de sa famille alors qu'il avait prétendu ne pas le connaître lorsque les arbitres l'interrogeaient sur l'identification du frappeur. Pour toutes ces raisons, le Bureau d'Appel confirme la suspension infligée en première instance, à savoir 9 mois fermes à compter du 30/01/17.

Décision prise à la majorité.

Requalification : 30/01/18 (compte tenu des 3 mois d'été neutralisés)

- Concernant la suspension de M. MARTY (1+6 mois fermes), il lui est reproché, en tant que dirigeant et délégué, d'avoir autorisé la présence d'un joueur suspendu sur le banc de touche et d'avoir tenu des propos blessants envers le délégué officiel de la FSGT le soir de l'audition en première instance en le traitant de « menteur ». Propos qu'il a assumé dans son audition en appel.
Le Bureau d'Appel considère que la première sanction (1 mois) est justifiée d'autant plus qu'il a prétendu, comme M. PERES, ne pas connaître M. ADMI quand les arbitres l'ont interrogé à ce sujet. (Voir Tableau C ligne 32)
D'autre part les propos tenus envers le délégué officiel sont prévus dans le tableau des sanctions disciplinaires du règlement IDF et auraient dû être sanctionnés de 9 mois d'après le règlement. Cependant, le Bureau d'Appel considère qu'il n'y a pas lieu d'alourdir la sanction et maintient la décision de première instance, soit 6 mois de suspension fermes pour propos blessants (Tableau B ligne 22). Soit un total de 7 mois fermes à compter du 30/01/17.

Décision prise à la majorité.

Requalification : 30/11/17 (compte tenu des 3 mois d'été neutralisés)

- Concernant la suspension de M. ADMI (36 mois fermes), il lui est reproché une première agression violente alors qu'il n'aurait pas dû se trouver en bord de touche car il purgeait une suspension et d'avoir reproduit son agressivité en dehors du stade à l'encontre de la même personne.
De plus il n'a pas répondu à la convocation en appel.
Pour les actes commis au bord du terrain le Bureau d'Appel inflige au joueur une suspension de 6 mois fermes (durée maximum prévue au tableau A (ligne 12) du barème disciplinaire).
Pour les actes commis hors du stade, le Bureau d'Appel inflige au joueur une suspension de 36 mois fermes (durée maximum prévue au tableau A (ligne 19) du barème disciplinaire).
En conclusion le joueur est suspendu pour 42 mois fermes à compter du 30/01/17.

Décision prise à l'unanimité.

Requalification : 30/10/21 (compte tenu des 3 mois d'été neutralisés)

Prochaine réunion - Jeudi 8 juin

19h00 : Dossier n°9 : AJ La Noue / Antony FC : vendredi soir groupe B du 31/03/17

19h45 : Dossier n°10 : Joie de Jouer / Canonniers Ménilmontant : dimanche matin groupe C du 23/04/17

20h30 : Dossier n°11 : AB Print / AS Mazars : samedi matin groupe D du 14/01/

GESTION – GESTION – GESTION – GESTION – GESTION - GESTION - GESTION

Courriers, Mails, Informations Reçus

Expéditeur	Sujet	Réponse
AS TURQUIE DES MUREAUX	Déclaration de forfait pour leur match avec ETOILE BLEUE le 11 juin	2^{ème} forfait (dont 1 Non déclaré) pour AS TURQUIE DES MUREAUX. M. LE FORESTIER désigné sur la rencontre a été prévenu, comme ETOILE BLEUE VITRY.
STAR'S FOOTBALL (DM – C)	Déclaration de forfait pour son match du 4 juin avec AP MONTALEGRE pour des problèmes d'effectifs.	1^{er} forfait déclaré de STAR'S FOOTBALL. Nous notons que M. ALLARD, désigné sur la rencontre a été informé.
USMT RER B (COUPE MAURIZE)	Rapport du joueur MEZOUARI Halim, suite à son carton rouge lors de la rencontre de Coupe Régionale avec USMT CRETEIL ST MAUR	Transmis à la CR, gestionnaire des Coupes Régionale WE.
M. AIT-CHIRANE (Officiel 94)	Indisponible le 8 juin sur la rencontre ANTONY FC / AS PARIS NORD	Remplacé par M. MSADEK

RESULTATS ENREGISTRES LE 6 JUIN 2017

DM GROUPE C - Journée n°18 - dimanche 04 juin 2017		Scores	Observations
JSC	FC GEOFFROY	2 - 2	
STAR S FOOTBALL	AP MONTALEGRE	0F - 3	1er forfait déclaré de STAR S FOOTBALL

JOUEURS SUSPENDUS AU 6 JUIN 2017

**Dirigeants... Capitaines ... Soyez vigilants,
Vérifiez la qualification de vos joueurs avant de prendre des licences ou de les faire jouer !**

Gestion	DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coupe	A compter	Jusqu'au	Commentaires
75	LS	AGATHA STRONGBOLY	COLONNETTE GREGORY	55680514	Oui	Non	27/03/2017		Suspendu pour 3 matchs pour avoir joué en étant suspendu
75	LS	ASC VITRY	AKIAL NADINN	276573	Oui	Oui	12/10/2015	11/10/2018	Suspendu, 3 ans fermes
75	LS	FC ODB	DUBROCQ LAURENT	55500206	Oui	Non	24/04/2017		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
75	LS	SPARTAK RETROGRAD	BOUTOLLEAU MORGAN	55562102	Oui	Oui	28/04/2017		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
75	LS	STV TEAM 93 A	SEDAMINOU JOSÉ	55633611	Non	Oui	10/04/2017		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
75	SM	DEPORTIVO MALAKOFF	FALL CHEIKH	55555426	Oui	Oui	08/11/2014	07/11/2017	Suspendu, 3 ans fermes
75	VS	ANTONY FC	LEPAGE SEBASTIEN	55703428	Oui	Non	19/05/2017		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
75	VS	AS LAUMIERE	BOLY ALSSANE	55623039	Oui	Non	05/05/2017		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
75	VS	FC CHOISY LE ROI VS	DIALLO ALI	55660508	Oui	Non	21/04/2017	30/06/2017	Suspendu 1 mois et demi pour avoir joué en étant suspendu
75	VS	INTER BAGATELLE	HACHEMI ALEXANDRE	55582869	Oui	Non	12/05/2017		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
75	VS	LA OLD FIRM FC	GAYRAUD CLÉMENT	448931	Oui	Non	21/04/2017		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
75	VS	LEVALLOIS SC B	SY LADJI	55512331	Oui	Oui	29/05/2017	29/09/2018	Suspendu 10 mois ferme
75	VS	LEVALLOIS SC B	VAZ SILVIANO	55660040	Oui	Oui	29/05/2017	29/09/2018	Suspendu 10 mois ferme
75	VS	RED DEVILS FC	SEDAGHAT SOHEIL	507570	Oui	Non	23/05/2017		Suspendu pour 3 matchs pour avoir joué en étant suspendu
75	VS	RED DEVILS FC	YANG SEUNGHWAN	55623631	Oui	Non	23/05/2017		Suspendu pour 3 matchs pour avoir joué en étant suspendu
75	VS	UNIONE CORSA	CHAUBON MAXIME	55540735	Oui	Oui	14/09/2017	13/09/2018	suspendu 1 an ferme
75	VS	UNIONE CORSA	VENDASI ALEXANDRE	55617263	Oui	Oui	14/09/2017	13/03/2018	suspendu 6 mois ferme
75		GLOBAL PARIS FC	BERKANE ABDEL	12966	Oui	Oui	28/02/2015	27/02/2018	suspendu 3 ans fermes (coupe Maurize)
75		LES PIEDS CARRÉS FC	BENHAMMOU MOHAMED	55632979	Oui	Non	28/05/2016		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
78	SM	ASCO RUEIL B	BOULHO SEBASTIEN	51139	Oui	Oui	22/04/2017	21/12/2017	Suspendu 5 mois fermes (période 15 juin au 15 sept neutralisée)
92	DM	AES FIGUIG	HADDOU SAMIR	178369	Oui	Oui	30/01/2017	30/01/2018	Suspendu 9 mois ferme
92	DM	AOP BEZONS	ROBERT NICOLAS	442522	Oui	Oui	20/02/2017	20/06/2017	Suspendu 4 mois ferme
92	DM	AS ESTORIL	BRUNIAUX JOHANN	55543994	Oui	Non	21/05/2017		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
92	DM	AS ESTORIL	RHARMAOUI AMINE	55543995	Oui	Non	21/05/2017		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
92	DM	AS PP XV A	ALMEIDA CHRISTOPHE	55589081	Oui	Non	21/05/2017		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
92	DM	AS PP XV A	DIAS BARBOSA FILIPE JAOA	55562836	Oui	Non	21/05/2017		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
92	SM	MAZARS	JEZEQUEL CYRIL	503099	Oui	Oui	18/03/2017	17/03/2018	Suspendu un an ferme
92	SM	PERSIANOMID	HADIZADEH BOROUJANI M.	419601	Oui	Oui	09/05/2017	10/02/2019	Suspendu 1 an ferme

92	SM	PERSIANOMID	HEDAYAT GHORTOULMESH A.	55609092	Oui	Oui	09/05/2017	10/02/2018	Suspendu 6 mois ferme
93	LS	AS PARIS	DRAME HAMZA	55564534	Oui	Non	22/05/2017		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
93	LS	ASL ST GERMAIN	SEMEDO THIERRY	55502739	Oui	Non	06/12/2016		Suspendu pour 3 matches pour avoir joué en étant suspendu
93	SA	AGUIAS FC	LAZAAR YACINE	55622149	Oui	Oui	02/06/2016		suspendu j'usqu'a comparution
93	SA	AIGLE NOIR	COURTOIS MICHEL	534949	Oui	Non	20/05/2017		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
93	SA	AIGLE NOIR	REGISTRE JEAN DARIUS	388681	Oui	Non	20/05/2017		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
93	SA	AS ARCADES	LAKKIS REDA	55573583	Oui	Oui	17/11/2016		suspendu jusqu'à comparution et décision (Foot 7)
93	SA	AS CAMBODGIENNE A	DIAW AMADOU	55562894	Oui	Oui	20/05/2017		Suspendu, en attente de décision
93	SA	BLANKOK UNITED	GIRARD THANH	55683668	Oui	Oui	20/05/2017		Suspendu, en attente de décision
93	SA	BLANKOK UNITED	OLIVIER JOSEPH	55683701	Oui	Oui	20/05/2017		Suspendu, en attente de décision
93	SA	MELTING PASSES	DIALLO ABDUL MADJIDE	55674115	Oui	Oui	20/05/2017		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
93	SA	MELTING PASSES	KOULIBALY DIANMALAL	55672931	Oui	Oui	20/05/2017		Suspendu, en attente de décision
93	SA	SAMARITAINE FC	LATOURNALD KEVIN	537097	Oui	Non	20/05/2017		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
93	SA	US GAZELEC LANDY 93	LAHSSINI YASSINE	55621201	Oui	Non	22/04/2017		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
94	DM	ACP CHOISY LE ROI	DA CRUZ FERNANDO	267398	Oui	Oui	02/05/2017	03/10/2017	Suspendu 2 mois (Artic. 21 - B) (15 juin/15 sept neutralisé)
94	DM	ACP CHOISY LE ROI	GOMES RODRIGUES NUNO M.	55525166	Oui	Oui	25/05/2014	24/05/2019	Suspendu 5 ans dont un an interdit stades et abords (Arrêté Préfectoral)
94	DM	AP MONTALEGRE	DA CUNHA PATRICK	55567872	Oui	Oui	29/05/2017	29/01/2019	Suspendu 14 mois ferme
94	DM	AP MONTALEGRE	DE SOUSA JOEL	471041	Oui	Oui	21/05/2017		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
94	DM	AP MONTALEGRE	GONCALVES MARIO	55698621	Oui	Oui	29/05/2017	29/09/2018	Suspendu 10 mois ferme
94	DM	AP MONTALEGRE	MAGALHAES SERGIO	448039	Oui	Oui	29/05/2017	29/01/2019	Suspendu 14 mois ferme
94	DM	AP MONTALEGRE	MONTEIRO HUGO	443389	Oui	Oui	30/10/2016	30/10/2017	Suspendu un an ferme
94	DM	AP MONTALEGRE	SAGRES VICTOR	55682233	Oui	Oui	07/05/2017	06/11/2018	Suspendu 12 mois fermes
94	DM	CANONNIERS MENILMONTANT	ALLAB KARIM	38068	Oui	Oui	16/05/2017	16/12/2017	Suspendu 4 mois fermes (niveau B - 22)
94	DM	TURQUIE DES MUREAUX ASOM	DUZARDIC BURHAN	313742	Oui	Oui	12/03/2017	12/03/2019	Suspendu 2 ans fermes
94	DM	TURQUIE DES MUREAUX ASOM	GUL TUNCAY	41958	Oui	Oui	02/05/2017	02/10/2017	Suspendu 2 mois fermes (période 15 juin - 15 septembre neutralisé)
94	DM	TURQUIE DES MUREAUX ASOM	SOLAK AHMET	55717241	Oui	Non	02/04/2017		Suspendu pour 3 matchs 11/06+ les 2 ^premiers 2017-2018)
94	DM	FC CHOISY LE ROI DM	HAMDANI HICHAM	448421	Oui	Oui	16/05/2017	16/04/2018	Suspendu 8 mois (15 juin - 15 sept neutralisé). Tableau B 25
94	DM	FC GEOFFROY	MAGALHES SILVA TIAGO	55705336	Oui	Oui	02/05/2017	03/03/2018	Suspendu 8 mois (15 juin - 15 septembre neutralisé).
94	DM	JOIE DE JOUER	AGOUZE KOKOU	331392	Non	Oui	28/05/2017		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
94	LS	APSAP BEAUJON	DUBREAS LIONEL	55642726	Oui	Oui	31/05/2017	10/11/2018	Suspendu 1 an ferme
94	LS	ASPTT AC VICTOR HUGO B	MEZERAÏ RIDA	185045	Non	Oui	10/04/2017		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
94	LS	BONDYNAMIQUES	ADDOU YAZID	55690778	Oui	Oui	10/01/2017	09/01/2020	Suspendu 36 mois (article 44 - A - 19)
94	LS	CHEMINOTS DU LANDY	AOUIS JAUFFREY	48033	Oui	Oui	10/01/2017	10/10/2017	Suspendu 6 mois fermes (article 44 B 22)
94	LS	LES ZINZINS DESTRUCTIBLES	FICHET QUENTIN	55703233	Oui	Oui	23/05/2017	23/11/2017	3 mois fermes + 3 mois avec sursis (15 juin / 15 septembre neutralisée)
94	LS	MONAC OLYMP VINCENNES	THILL JEREMY	55509251	Oui	Oui	07/12/2015	06/12/2017	Suspendu 2 ans fermes
94	ME	AS ARCADES	MOANDA NEHEMIE	55501688	Oui	Oui	23/05/2017	23/12/2017	4 mois fermes + 4 mois avec sursis (15 juin/15 septembre neutralisée)
94	ME	AS ARCADES	VELOSO ALEXANDRE	456034	Oui	Oui	23/05/2017	23/09/2017	1 mois ferme (15 juin/15 septembre neutralisée)
94	ME	VL9	HOANG LONG	55705999	Oui	Oui	23/05/2017	23/09/2017	1 mois ferme (15 juin/15 septembre neutralisée)

94	SM	JOHNSON DIVERSEY FC	GUILLEMIN FLORIAN	55677747	Oui	Oui	05/11/2016	08/05/2018	Suspendu 18 mois fermes (tableau B 26)
94	SM	JOHNSON DIVERSEY FC	ROCHER JAMES	55503590	Oui	Oui	13/05/2017		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
94	SM	US IVRY THOREZ	DELROIX CHRISTOPHE	35282	Oui	Oui	10/01/2017	10/10/2017	Suspendu 6 mois fermes (article 44 B 22) (15 juin/15 sept. neutralisés)
94		CST AL FAWZ	KETTECHE MATHIEU	333915	Oui	Oui	28/05/2014	27/05/2018	Suspendu 1 an (DELAUNE) + 3 ans fermes
94		CST AL FAWZ	TRAORE MAMADOU	55563313	Oui	Oui	12/05/2015		suspendu jusqu'a comparution
LIF	DM	FC SCUDETTOS	ADMI FAYSSAL	55587641	Oui	Oui	30/01/2017	29/01/2020	Suspendu 3 ans de toutes compétitions
LIF	DM	FC SCUDETTOS	MARTY DOMINIQUE	55571490	Oui	Oui	30/01/2017	30/11/2017	Suspendu 7 mois (15juin/15sept neutralisés)
LIF	DM	FC SCUDETTOS	PERES DAVID	25547	Oui	Oui	30/01/2017	30/01/2018	Suspendu 9 mois (période 15juin/15sept neutralisée)
LIF	DM	MAJESTICS UNITED	RICHE JEFFERSON	52686	Oui	Oui	28/05/2017		Suspendu en attente de décision
LIF	DM	MAJESTICS UNITED	RICHE JEFFERSON	52686	Oui	Oui	28/05/2017		Suspendu, en attente de décision
LIF	SA	ASCO RUEIL A	BAKEK JEAN	425186	Oui	Oui	08/04/2017		Suspendu, en attente de décision
LIF	SA	CS CHILI	NADJI HADJ	55676069	Oui	Oui	22/04/2017	21/06/2017	Suspendu, 2 mois fermes
LIF	SA	SPORT PASTEUR	LEGOUALEC ERWAN	54506	Oui	Oui	20/05/2017	19/11/2017	Suspendu, 3 mois fermes
LIF	SM	AS AMITIE INTER CULTURE	DRINE ANIS	13282	Oui	Non	20/05/2017		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
LIF	SM	AS PLUS LOIN B	BEN JEMIA ADAM	55566077	Oui	Oui	13/05/2017		Suspendu, en attente de décision
LIF	SM	RC PANTIN	OURRAIS HAFID	55700210	Oui	Oui	20/05/2017		Suspendu, en attente de décision
LIF	SM	USMT CRETEIL SAINT MAUR	EL-HAMAKI TONY	55675738	Oui	Oui	27/05/2017		Suspendu en attente de décision
LIF	SM	USMT CRETEIL SAINT MAUR	EL-HAMAKI TONY	55675738	Oui	Oui	27/05/2017		Suspendu, en attente de décision
LIF	SM	USMT CRETEIL SAINT MAUR	LE COUVIOUR CLEMENT	55558282	Oui	Oui	18/03/2017	17/12/2017	Suspendu 6 mois fermes de toutes compétitions (15/06 au 15/09 neutralisés)
LIF	SM	USMT RER B	MEZOUARI ALIM	506093	Oui	Oui	27/05/2017		Suspendu en attente de décision
LIF	SM	USMT RER B	MEZOUARI ALIM	506093	Oui	Oui	27/05/2017		Suspendu, en attente de décision
LIF	SM	VIRY EVENTIS	PUNGUMBU ERIC	55563307	Oui	Non	20/05/2017		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.